Construction Notice



Paris Notre Dame Bikeway

The City of Greater Sudbury will be completing active transportation improvements on Notre Dame Avenue between Wilma Street and Lasalle Boulevard.

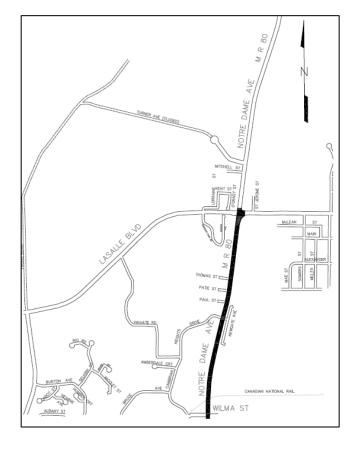
Construction by the City's Contractor, Interpaving Ltd., will be carried out between June and October 2020.

Work will take place Monday to Friday, 7:00 am to 7:00 pm.

Please note these timelines are subject to change.

Construction Details:

- New cycle facility on east and west sides of Notre Dame Avenue
- New sections of curb and sidewalk
- Landscaping
- Street lighting and intersection improvements



During construction, there may be dust and noise in the area. The City makes every effort to reduce the impact to nearby residents and business owners. Thank you for your patience as we work to improve the roads and infrastructure in your neighbourhood. The City of Greater Sudbury and its contractors are committed to public safety and will monitor the ongoing progress of construction.

Questions about construction can be directed to:

Field Inspector:

Chelsey Burch 807-620-5754 (cell) Chelsey.Burch@wsp.com

Councillor:

Joscelyne Landry-Altmann, Ward 12 705-674-1212 Joscelyne.Landry-Altmann@greatersudbury.ca

Project Manager (City):

Rebecca Gilchrist
705-674-4455, extension 4218
Rebecca.Gilchrist@greatersudbury.ca

Councillor:

Robert Kirwan, Ward 5 705-929-2778 Robert.Kirwan@greatersudbury.ca

Contract Administrator (WSP):

Jordan Freedman 647-984-2925 (cell) Jordan.Freedman@wsp.com





Before Construction Begins:

- Property owners should remove items located within the municipal right-of-way, such as landscaping, fencing, sprinkler systems and decorative objects.
- Property owners should redirect to above ground, any roof drains and /or sump pump outlets that currently discharge into the front ditch.
 - The City is not responsible for damage to any privately-owned items on the municipal right-of-way



Traffic:

Plans are in place to manage traffic in the area to ensure the safety of workers and residents. You may experience some delays and increased traffic on nearby main and side streets.

At times, Notre Dame Avenue may be reduced to one lane of traffic in each direction to accommodate construction.



Driveway Access:

If temporary driveway closures are required, the contractor will provide notice to the affected properties and make arrangements for alternative access and parking when necessary. **Entrances to businesses and public institutions shall remain accessible at all times.**



Road and Sidewalk Access:

Safe access for pedestrians will be maintained. Parents are reminded to teach children about road safety in active construction zone areas. Residents who have accessibility needs, such as wheelchair access, are asked to contact the Field Inspector or City Project Manager listed on this notice.



Emergency Services and Public Transit:

Access for police, fire and paramedic services vehicles will be maintained at all times. Public transit detours may occur during construction. Please call GOVA at 705-675-3333 or visit **www.greatersudbury.ca/gova/** for information. Should the work affect the school bus route, the Sudbury Student Services Consortium will inform you of any changes to the scheduled route.



Garbage Collection:

Garbage, recycling, and leaf and yard trimmings pickup will not be affected by construction. Please place your waste at the front of your property before 7 a.m. on your regular collection day. If waste collection vehicles are unable to access properties in the construction area, the contractor will transport the waste outside of the zone for pickup. Your garbage, recycling and organics containers will be returned to your property later in the day. Please ensure your containers are labeled with your address so that they can be returned to you.



Avis de travaux



Voie cyclable Paris-Notre Dame

La Ville du Grand Sudbury exécutera des travaux d'amélioration de transport actif sur avenue Notre Dame de rue Wilma et boulevard Lasalle.

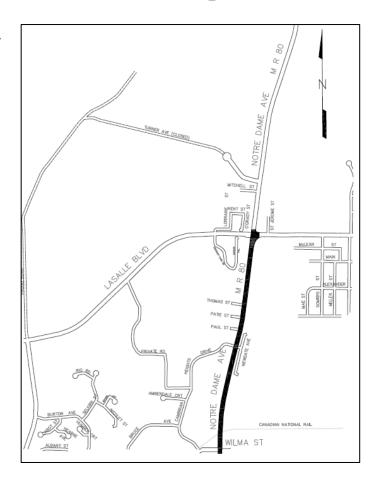
Les travaux de construction seront exécutés par l'entrepreneur de la Ville, Interpaving Ltd., du juin au octobre 2020.

Les travaux auront lieu du lundi au vendredi, 7:00 am to 7:00 pm.

Veuillez noter que ces dates pourraient changer.

Voici les détails des travaux :

- · Nouvel aménagement cyclable des côtés est et ouest de l'avenue Notre Dame
- Nouvelles sections de bordure et de trottoir
- Aménagement paysager
- · Améliorations de l'éclairage des rues et des intersections



Pendant les travaux, il pourrait y avoir de la poussière et du bruit dans le secteur. La Ville met tout en œuvre pour réduire l'impact pour les résidents et les propriétaires d'entreprises des environs. Nous vous remercions de votre patience tandis que nous travaillons à améliorer les routes et l'infrastructure de votre voisinage. La Ville du Grand Sudbury et ses entrepreneurs se sont engagés à assurer la sécurité publique et surveilleront les progrès des travaux.

Vous pouvez adresser vos questions sur les travaux de construction à :

Inspectrice des travaux sur place :

Chelsey Burch 807-620-5754 (cell) Chelsey.Burch@wsp.com

Conseillère municipale:

Joscelyne Landry-Altmann, quartier 12 705-674-1212

Joscelyne.Landry-Altmann@grandsudbury.ca

Gestionnaire du proiet :

Rebecca Gilchrist 705 674-4455, poste 4218 Rebecca.Gilchrist@grandsudbury.ca

Conseiller municipal:

Robert Kirwan, quartier 5 705-929-2778 Robert.Kirwan@grandsudbury.ca Administrateur du contrat (WSP): Jordan Freedman 647-984-2925 (cell)

Jordan.Freedman@wsp.com







Avant le début des travaux

- Les propriétaires devraient enlever les articles situés sur l'emprise municipale, tels que ceux d'aménagement paysager, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs.
- Les propriétaires devraient rediriger au-dessus du niveau du sol les eaux de tout égout de toit ou de toute pompe de puisard qui se déversent actuellement dans le fossé avant.
 La Ville n'est pas responsable des dommages aux articles qui appartiennent à des particuliers

et qui se trouvent sur l'emprise municipale.



Circulation

Des plans sont en place pour gérer la circulation dans le secteur pour assurer la sécurité des travailleurs et des résidents. Vous pourriez connaître certains retards et un accroissement de la circulation sur les rues principales et secondaires avoisinantes.

Parfois, l'avenue Notre Dame pourrait être réduite à une voie de circulation dans chaque sens pour permettre les travaux.



Accès aux entrées de cour

Si l'entrepreneur devait fermer temporairement des entrées de cour, il ferait parvenir un avis aux propriétés touchées et prévoirait une autre voie d'accès au terrain et d'autres places de stationnement, s'il y a lieu. Les entrées menant aux entreprises et aux établissements publics doivent rester ouvertes et on doit y avoir accès en tout temps.



Accès à la route et au trottoir

L'entrepreneur assurera l'accès sécuritaire aux piétons. Nous rappelons aux parents d'enseigner à leurs enfants la sécurité routière dans une zone de construction active. Nous demandons aux résidents qui ont des besoins particuliers en matière d'accessibilité, comme l'accès pour les fauteuils roulants, de communiquer avec l'inspectrice ou l'inspecteur des travaux sur place ou avec la ou le gestionnaire du projet de la Ville indiqué ou indiquée sur cet avis.



Services d'urgence et transport en commun

Les véhicules des services policiers, d'incendie et paramédicaux y auront accès en tout temps. Les autobus de transport en commun pourraient être déviés pendant les travaux. Veuillez appeler GOVA au 705 675-3333 ou visiter le **www.grandsudbury.ca/gova/** pour obtenir des renseignements. Si les travaux devaient toucher le circuit d'autobus scolaire, le Consortium de services aux élèves de Sudbury vous informerait de tout changement apporté au circuit d'autobus prévu.



Collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers, des matières à recycler et des feuilles et des résidus de jardin ne sera pas touchée par les travaux. Veuillez mettre vos déchets devant votre propriété avant 7 h le jour habituel de collecte. Si les camions de collecte ne peuvent pas se rendre à des propriétés dans la zone des travaux, l'entrepreneur sortira les déchets de la zone pour qu'on les collecte. Vos contenants à déchets ménagers, à matières à recycler et à matières organiques seront retournés à votre propriété plus tard dans la journée. Veuillez vous assurer que votre adresse est indiquée sur vos contenants pour qu'on puisse vous les rapporter.

